

Cette double tradition – niveaux d'analyse et perspectives théoriques – a donné lieu à des travaux de recherche riches et variés. Sophie Hamel-Dufour a, dans un mémoire de maîtrise, tenté de saisir le discours des industriels sur les changements climatiques. Elle s'est inspirée de la thèse de la modernisation écologique pour montrer qu'on commence à assister à un changement de cap dans le discours des industriels sur les changements climatiques et sur l'environnement en général. Ce changement n'est pas encore parfaitement accompli et ne se fait pas chez tous les industriels, mais ils sont de plus en plus nombreux à vouloir faire le pari du développement durable.

Martin Vachon vient de terminer une thèse de doctorat sur la gestion de l'eau par bassin versant. Il a pris, comme exemple et comme point d'entrée sur le sujet, l'expérience du COBARIC, comité de bassin mis sur pied par le gouvernement provincial à titre d'expérience pilote dans le bassin de la rivière Chaudière, bassin révélateur de conflits d'usage de l'eau et des activités ayant un impact sur la qualité de l'eau. Adoptant une perspective socioconstructiviste, il a montré comment les acteurs locaux structurent, de manière stratégique, leurs actions en relation avec les autres acteurs et tentent de gagner du terrain sur les autres dans leurs négociations. Sa thèse utilise une diversité de méthodes de recherche, mais surtout de perspectives d'analyse. L'analyse stratégique côtoie le constructivisme, l'analyse institutionnelle (ou méso) complète des entretiens sur les interactions microsociales.

Un autre recherche sur l'eau, dans une région où son utilisation pose actuellement problème, est menée par Marie-Pierre Dagenais, qui étudie un conflit socio-environnemental qui couve déjà, mais qui risque de s'envenimer dans le bassin versant de la rivière Châteauguay. L'étude fait appel aux

représentations sociales de l'eau et au débat public sur sa gestion locale.

Une autre controverse socio-environnementale est abordée par Benjamin Denis. Prenant comme point de départ le film *L'erreur boréale*, l'auteur étudie les réactions qui ont suivi la présentation du film, les enjeux qui ont éclaté et les intérêts qui se sont manifestés. Cette controverse met en scène une diversité d'acteurs qui s'affrontent sur plusieurs plans : cognitifs, économiques, politiques et éthiques.

La participation publique à la gestion (ou gouvernance) de l'environnement est, à la suite des lois sur l'environnement et de la création d'audiences publiques sur les impacts environnementaux des projets, un champ d'étude qui s'est beaucoup développé. L'environnement s'est approprié la participation publique, comme l'aménagement du territoire en avait été le premier terrain d'émergence. Après une recherche de maîtrise sur les valeurs des membres d'une collectivité locale à l'égard la forêt et de sa gestion, Catherine Martineau-Delisle se penche maintenant sur les mécanismes de consultation publique dans la gestion forestière qui ont connu un considérable essor depuis une douzaine d'années. Elle étudie cette grande variété de mécanismes et de processus, intégrant avec le temps une diversité d'acteurs insoupçonnée. Elle se demande aussi quels sont les effets, ou les impacts, de la participation publique sur les décisions en matière forestière, sur les processus de consultation et, surtout, sur les participants eux-mêmes. Elle s'interroge sur ce que les participants apprennent, sur les connaissances et compétences qu'ils acquièrent en cours de processus. Pour sa part, Jean-François Fortier, toujours dans le cadre de ces consultations publiques, fait porter son regard sur la participation (et la non-participation) autochtone à la politique et gestion forestières, se demandant pourquoi les autochtones participent peu et,

quand ils participent, en quoi leur présence contribue à l'élaboration de principes plus respectueux des réalités autochtones.

Les aires protégées sont des mesures visant à mieux protéger l'environnement. Le processus sociopolitique qui conduit à leur création et à leur mise sur pied est d'un grand intérêt sociologique, car il montre les interactions, conflictuelles et coopératives, entre acteurs et institutions. L'élaboration de normes et de règles de conduite résulte de décisions et négociations sociales complexes. Deux recherches de doctorat méritent d'être citées. Fabio Ferreira étudie l'impact sur une collectivité locale de la politique nationale brésilienne de création de zones d'exploitation contrôlée, visant à la fois à empêcher la dégradation de l'environnement, mais aussi à fournir aux collectivités locales des occasions et des moyens de développement durable. Il s'intéresse notamment à la manière dont les acteurs locaux se construisent un capital social pour s'adapter à des changements environnementaux locaux. Sophie Hamel-Dufour regarde, dans sa thèse, les pratiques de création des aires protégées au Canada, en examinant notamment comment Parcs Canada est amené à redéfinir ses pratiques de gestion (ou de gouvernance) à la lumière de la Convention sur la diversité biologique et de la nécessité de faire participer le public à l'orientation de sa politique et de ses plans de gestion des parcs nationaux.

Ces exemples sont un aperçu de la diversité des recherches en sociologie de l'environnement. Ces travaux s'appuient tous sur une analyse de terrain approfondie, mais aussi sur de solides bases théoriques. Ils puisent à un large éventail de principes et de méthodes sociologiques, qu'ils combinent souvent de manière novatrice. Enfin, ils participent aux débats théoriques qui marquent la sociologie de l'environnement, notamment la thèse de la modernisation écologique et le socioconstructivisme.

## Égalité ou quête identitaire : de nouveaux défis pour les études féministes

Francine Descarries,  
UQÀM

Partie prenante d'un mouvement social majeur et de ses enjeux, les études féministes s'inscrivent dans l'univers des sciences de l'Homme en tant que démarche critique et problématique de changement. Elles visent une transformation en profondeur des rapports sociaux de sexe, comme de la façon de les penser, de les dire et de les agir. Champ pluridisciplinaire de production et de transmission des connaissances, elles s'expriment à travers de multiples voix et font appel à divers modèles théoriques et méthodologiques pour mettre en lumière et analyser les effets structurants des processus sociaux sexués qui traversent toutes les dimensions du social. Aujourd'hui, les études féministes se présentent tour à tour sous la forme de :

- critique épistémologique des biais et stéréotypes sexistes à l'oeuvre dans la production des savoirs scientifiques et sociaux ;

- démarches intellectuelles et scientifiques pour déconstruire les modèles théoriques dominants proposés, pour penser et dire les femmes afin d'échapper certes à leur cécité androcentriste et à la distorsion de leurs interprétations, mais surtout afin d'imposer le sexe/genre comme catégorie critique d'analyse : et
- perspective méthodologique pour faire place à la parole et aux expériences des femmes, et favoriser l'établissement d'une base d'échanges démocratiques et complémentaires des savoirs.

Elles sont également :

- écriture littéraire et expressions artistiques pour échapper à l'effacement, à l'enfermement et à l'exclusion du langage et des représentations sociales sexistes ;
- efforts de créativité pour soustraire les femmes de l'emprise de la re-naturalisation statique et univoque du féminin, de la maternité et de la sexualité dans laquelle le patriarcat les a

- confinées ; et enfin,
- analyses socio-politiques engagées en faveur d'un idéal de démocratie, de justice sociale et de transformation des institutions reproductrices de la division et de la hiérarchie entre les sexes, sinon de l'exclusion pure et simple des femmes.

Émergeant d'abord de quelques milieux disciplinaires et théoriques précis - histoire, sociologie et intervention sociale - les études féministes québécoises se sont progressivement étendues à d'autres champs disciplinaires - études littéraires, philosophie, sciences politiques, etc. Les nouveaux savoirs qui en résultent portent de plus en plus la marque de la diversité des lieux disciplinaires, théoriques et sociopolitiques de leur production et celle des filiations, comme des ruptures qui les lient ou les opposent aux différents courants contemporains de pensée. Au fil des ans, les chercheuses féministes ont ainsi réussi à dépasser les intentions de dénonciation ou de

collecte de données sur les femmes qui ont été au cœur des premiers travaux féministes. En inscrivant les expériences des femmes au cœur de leurs démarches conceptuelle et empirique, en introduisant le sexe/genre comme catégorie sociologique critique, elles sont parvenues, à remettre en question l'androcentrisme des sciences sociales et à proposer, au fil des ans, une réflexion de plus en plus globale sur les rapports sociaux de sexe en tant que produit d'une construction symbolique et sociale et système, parmi d'autres, autour duquel s'organise, se structure et se reproduit l'ensemble des rapports sociaux. De même, elles ont favorisé le développement de différentes approches méthodologiques pour faire place à la parole des femmes et à leurs réalités.

Les enjeux qui confrontent l'actuel développement des études féministes sont nombreux et de divers ordres : théorique, éthique, conjoncturel, pragmatique et stratégique. Ces enjeux questionnent la capacité des études féministes à maintenir le caractère

subversif de leur ancrage dans l'analyse des rapports sociaux de sexe comme dans celle d'un "Nous femmes", tout en faisant place à une vision plus complexe et actualisée des expériences plurielles, sérielles ou simultanées des femmes et des écarts qui se creusent entre elles. D'un point de vue sociologique, se pose dès lors la nécessité d'offrir un modèle ou des modèles d'interprétation qui tiennent compte, d'une part, de l'autonomie du patriarcat comme système social possédant sa propre logique et dynamique de construction des rapports sociaux de sexes et des identités féminine et masculine : logique et dynamique qui, il va sans dire, se transforment au gré des conjonctures et des espaces géopolitiques dans lesquels il se déploie. Et, d'autre part, de l'interdépendance du patriarcat et de sa relation symbiotique avec les autres facteurs sociaux de division et de hiérarchie (race, classe, colonialisme, orientation sexuelle, ...) qui autorisent et légitiment l'inégale distribution des ressources et des richesses.

Dans un continuum dont la complexité

mais aussi la richesse découlent de la diversité et de l'interrelation des perspectives adoptées, ainsi que des oppositions observées entre celles-ci, plusieurs dossiers sont actuellement en débat au sein des études féministes. Parmi ceux-ci nommons ceux des nouvelles configurations du discours féministe et des métamorphoses que subissent ses propositions théoriques et stratégiques, de la prostitution et/ou travail du sexe, de la place et du sens de la différence et de la maternité, de la parité, de la reconnaissance économique du travail de soins, des nouvelles technologies de la reproduction, de l'homoparentalité, de l'économie sociale, des effets de la mondialisation pour les femmes, alors même que la définition et l'existence même du concept « femme » sont remises en cause par certaines intellectuelles associées au courant postmoderne.

## Comment font les étudiants de sociologie pour faire de la sociologie?

Gilles Gagné,  
Université Laval

Plutôt que de me demander sur quoi travaillent les étudiants de sociologie qui sont couramment inscrits dans un programme de maîtrise ou de doctorat, je vais commencer par examiner sommairement dans quelles conditions se font les mémoires et les thèses par les temps qui courent.

Nous sommes, comme chacun le sait très bien depuis deux ans et demi, environ, dans une économie du savoir. Fondée sur la recherche universitaire, la révolution dont est sortie cette économie exige maintenant, pour se poursuivre harmonieusement, une profonde redéfinition de l'enseignement supérieur, en particulier à la maîtrise et au doctorat. Comme on le sait très bien, encore une fois, l'enseignement à ce niveau ne saurait avoir d'autre but que de favoriser l'intégration des clientèles universitaires aux processus de la recherche, c'est-à-dire de la recherche subventionnée. En retour, la recherche subventionnée ne pouvant être vraiment pertinente pour notre économie du savoir qu'à la condition d'être reliée aux organisations qui font des économies grâce au savoir, ce sont les enseignants qui abandonnent l'enseignement au profit de recherches menées en partenariat ou en association contractuelle avec lesdites organisations qui sont les mieux placés pour guider les apprentis vers un monde où l'on ne peut, comme le dit si bien le ministère, être initiés à la recherche en réseau que par la recherche en réseau (et à la cigarette que par la cigarette). Comme ces chercheurs ont des fonds abondants pour payer leurs étudiants le temps de leurs études, ces derniers, ayant ainsi de meilleures chances d'aller au bout de leurs études, sont aussi plus nombreux à s'intéresser aux paradigmes et aux corpus des professeurs « partenaires » (dont ils deviennent volontiers les « associés »). L'heure étant au branchement, il ne fait aucun doute qu'il faut se brancher sur les branchés.

N'est-ce pas?

Prenons un exemple que nous avons là sous la main, un exemple qui devrait illustrer à la perfection cette réalité. Durant l'année 2003-2004, il y avait à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (qui regroupe sept départements et écoles) 162 professeurs qui ont, durant cette même année, vu 34 docteurs et 120 maîtres obtenir sous leur direction le diplôme qu'ils convoitaient. Les professeurs de sociologie, qui représentaient alors 9,8% du corps professoral facultaire (pendant que le département du même nom représentait 5,8% de l'ensemble des coûts salariaux de la Faculté selon les données du Service des ressources humaines) avaient mené à la diplomation 10 de ces 34 docteurs et 14 de ces 120 maîtres, soit respectivement, 29,4% et 11,6% de la « production » facultaire. Cette surreprésentation appréciable des professeurs de sociologie en matière de diplomation (qui se vérifie année après année depuis la fondation de la faculté) s'explique très certainement, comme chacun le sait et conformément à ce que nous avons vu plus haut, par leur forte présence dans le domaine de la recherche subventionnée contractuelle, partenariale et concertée.

N'est-ce pas?

Pour illustrer cela, prenons les données pour 2002, que nous avons sous la main. Bon. Elles ne vont pas dans le bon sens. Cela signifie sans doute que cet indicateur n'est pas valable. Car sur les treize millions de dollars de fonds de recherche recensés cette année-là à la faculté, les sociologues n'en tenaient que 2,8%! Cela n'est pas logique.

N'est-ce pas?

Il faudrait sans doute faire de plus grandes recherches pour expliquer vraiment la surreprésentation des sociologues en matière de diplômés et leur sous représentation, elle aussi durable, systématique et ancienne, en matière de fonds de recherche. Car la situation paraît encore plus bizarre si l'on ajoute que sur les 24 diplômés de sociologie dont on parlait tout à l'heure à titre d'exemple, 8 ont obtenu leur

diplôme sous la direction d'un professeur auquel on ne connaît pas de subventions, partenariales ou autres, alors que seule une petite minorité des 16 autres diplômés ont obtenu des quatre ou cinq professeurs les ayant dirigés un quelconque salaire de chercheur.

Comment expliquer qu'un mode de production de diplômés puisse ainsi donner l'impression d'aller si nettement à contresens du nouveau mode de production des connaissances dont nous parlions plus haut? Peut-être tout simplement par le fait que la réalité n'est pas encore au courant de la doctrine qui la concerne? Cela expliquerait le genre de désobéissance du réel que nous observons ici. Ou peut-être, plus simplement encore, par le fait que la sociologie est à Laval une discipline à rabais, faite pour des étudiants régionaux sous-doués qui n'ont pas à être à la hauteur des grandes tendances provinciales, nationales, mondiales et globales.

N'est-ce pas?

Oups! Voilà les données qui arrivent du secrétariat. Les étudiants du doctorat en sociologie de Laval ont obtenu depuis 4 ans 40% des bourses du CRSH en sciences sociales!

P.S. Si jamais on devait découvrir que ce qui précède signifie que les étudiants « ont tendance » à faire des études avec un professeur d'Université quand ils le peuvent et à s'associer à des chercheurs partenariaux seulement quand ils ne peuvent pas faire autrement, il suffirait pour régler ce problème de remettre toute les formes d'aide financière aux études dans les mains des centres de partenariat. C'est ce que semble avoir compris le CRSH.